

*Programme d'obligations agricoles*

● (1720)

Voyons un peu ce qui arriverait si nous laissons l'agriculture aller à sa perte comme nous le faisons actuellement en ne la soutenant pas comme il faut. Nous avons besoin d'exporter des denrées, du grain, du bétail, et des produits laitiers et toute la gamme des denrées alimentaires pour équilibrer notre balance des paiements. Nous avons vu les effets désastreux de la politique gouvernementale sur notre balance des paiements. Les taux d'intérêt ont grimpé parce que nous essayons d'attirer de nouveau les capitaux étrangers. En même temps, quand nous sommes venus au Parlement demander l'aide des agriculteurs, ceux qui produisent les biens qui nous permettent d'équilibrer notre balance des paiements, le gouvernement a dit non. Les taux d'intérêt auraient pu rester stables dans toutes les régions du pays. Les citoyens auraient pu acheter des maisons et des voitures en payant des taux d'intérêt raisonnables. Mais nous n'avons rien fait pour aider le secteur qui contribue plus que tout autre au bien-être de tous les Canadiens. Pensons un peu à ce qui se passerait si nous n'exportions pas de denrées agricoles vers les marchés étrangers. Pensez à ce qu'il adviendrait des taux d'intérêt compte tenu de la politique du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Chrétien) qui a donné de l'argent à une société de la Couronne pour acheter une compagnie pétrolière étrangère et envoyer ainsi des milliards de dollars à l'étranger. Les taux d'intérêt n'auraient pas plafonné à 19 ou 20 p. 100, ils se seraient plutôt rapprochés des 25 ou 30 p. 100. Voilà ce que l'agriculture fait pour chacun d'entre nous et nous donner en outre le niveau de vie et les normes de santé élevés dont nous jouissons. Vous rendez-vous compte, monsieur le Président, que le Canada, qui a tout, se casse la figure alors que certains pays sont loin d'avoir notre base agricole?

Il n'est pas nécessaire de regarder bien loin pour voir ce qui se passerait. Prenons le cas de l'Union Soviétique. Elle a une grande superficie de terres cultivables comme le Canada, mais en raison de sa politique et du fait que les producteurs ne sont pas récompensés, ces derniers produisent très peu. Elle n'arrive même pas à produire assez pour sa propre consommation. Au cours des 10 ou 20 prochaines années, nous devrions avoir pour objectif d'aider l'agriculture de façon à pouvoir doubler nos exportations et à continuer à jouir de notre niveau de vie.

C'est avec plaisir que je commente cette motion, monsieur le Président. Je tenais à prendre la parole, car il est important que tous les députés qu'ils soient libéraux, conservateurs ou néo-démocrates, prennent conscience des graves difficultés de nos agriculteurs. Les députés, surtout ceux des régions rurales, ne peuvent manquer de comprendre, en interrogeant les agriculteurs de leur circonscription, ce qui se passe dans ce domaine aujourd'hui. J'ai vu dans ma région des cultivateurs et des éleveurs de bovins qui ont dû vendre à peu près tout ce qu'ils avaient et abandonner leur exploitation. La terre est retirée de la production, et tout ce qui peut la sauver c'est un système qui permette aux agriculteurs qui prennent leur retraite de placer leur argent dans une obligation agricole, pour permettre à ceux qui prennent la relève de s'installer, d'élever une famille et de produire les denrées nécessaires pour l'exportation et la consommation intérieure. Donc, monsieur le Président, j'invite la Chambre à faire un accueil très sérieux à la motion de mon collègue, et l'adopter.

**M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre):** Monsieur le Président, c'est avec beaucoup de plaisir que j'interviens dans la discussion d'une motion présentée par mon ami de Bruce-Grey, qui dit:

Que le Comité permanent de l'agriculture soit habilité à étudier la création d'un programme d'obligations agricoles afin de fournir à l'industrie agricole actuelle du Canada et aux jeunes Canadiens, qui sont les futurs agriculteurs du Canada, un financement adéquat à des taux raisonnables, et à recommander des façons de mettre en œuvre un tel programme;

Que cette étude comprenne l'audition et l'examen de vues des parties et organismes intéressés;

Que l'on ordonne au Comité de se réunir sur-le-champ; et

Que le Comité présente son rapport au plus tard le 31 mars 1984.

A la fin de ses propos préliminaires, le député a présenté une autre motion portant que la discussion de cette question se poursuive après l'heure de l'ajournement. Comme il n'y avait pas 25 députés pour voter contre la motion, nous allons peut-être discuter cette très importante question pendant plusieurs jours, à moins que nous puissions nous entendre pour charger un comité de l'étudier en profondeur.

Je viens de consulter mes dossiers, monsieur le Président, et je constate que cette question a déjà été présentée. J'y ai consacré des discours en 1980 et 1981. Nous avons émis des communiqués, nous l'avons fait figurer dans un mémoire au groupe d'étude de l'OFA sur l'agriculture lequel, vous vous en souvenez peut-être, a parcouru l'Ontario pour chercher les raisons de l'augmentation rapide du nombre des faillites qui s'abattaient plus spécialement sur les jeunes agriculteurs de cette province à l'époque. Tout ce que je puis dire, c'est que depuis lors le symptôme du mal, l'insuffisance de revenus suivie d'une insuffisance de crédit dans le monde agricole, s'est répandu en dehors de l'Ontario et du Québec, où il s'était tout d'abord déclaré par une poussée soudaine de faillites. Maintenant, il n'y a à peu près pas une province qui échappe à l'épidémie de faillites agricoles qui sévit chaque année. Nous remarquons que la dette agricole augmente d'un bout à l'autre du pays, à cause surtout de l'insuffisance des marchés agricoles.

● (1730)

Ce n'est pas le lieu de parler longuement des défauts de certains systèmes de commercialisation que nous avons. Qu'il suffise de dire que le secteur de la viande rouge, en particulier, éprouve des difficultés pour la raison entre autres que nous n'avons pas, comme d'autres produits agricoles, un organe national de commercialisation de leurs produits, un organisme national à instance unique qui fixe les prix et les quantités à placer sur le marché à tout instant. En conséquence, les acheteurs profitent des producteurs, ils se servent de leur pouvoir d'achat pour faire baisser les prix au départ de la ferme, parce qu'il y a très peu d'acheteurs sur ces marchés.

L'obligation agricole, a-t-il été dit, est une des solutions possibles qui permettrait à la génération montante de prendre la relève dans ces circonstances difficiles. Sur le plan pratique, cela voudrait dire que le ministre des Finances (M. Lalonde) créerait un effet financier, dans le cadre duquel l'agriculteur prenant sa retraite pourrait réaffecter une partie des fonds qu'il réalise à la vente dans une obligation agricole, pour qu'ils servent ensuite à reprêter de l'argent aux jeunes agriculteurs. Cela dans le but d'aider ceux qui démarrent, et d'éviter dans l'immédiat l'impôt sur les gains en capital. Étant donné que l'agriculteur débutant éviterait de payer l'impôt sur les gains en capital, il serait en situation de se contenter, pour l'argent